



SNITM-FO

Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens de la Météorologie

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 3 octobre 2014

Où l'on constate que la crainte des représentants du personnel au CA est réelle...

Serge Taboulot (CM Grenoble) représentait le SNITM-FO.

Point d'actualités:

J-M Lacave survole globalement l'actualité récente : rencontre positive des services météo Anglais et Allemands, Synopsis opérationnel, vigilance rouge de l'Hérault, rapport Jouzel sur le climat en France, Ciel unique européen, rentrée ENM avec premières formations mutualisées avec les militaires, recettes kiosques en berne, avancement nominal (!) des chantiers stratégiques...

Notons que suite à l'été 2014 pourri pour les ¾ de la métropole, les administrateurs représentants de l'Etat (Intérieur, Transport, Agriculture et Environnement) se relayent pour rendre hommage au professionnalisme et à la réactivité des personnels de Météo-France, qui pour les dossiers canat ou les douloureuses fermetures de centres, qui pour la qualité des prévisions et des services rendus à la société.

Sincèrement, et même si la spontanéité de ces interventions est suspecte, ça va mieux en le disant. **MERCI à tous ces hauts fonctionnaires de soutenir le moral chancelant du personnel de Météo-France. Et notre rôle est évidemment de transmettre ces félicitations à tous nos collègues ; ils apprécieront !**

Juste un vœu complémentaire : si notre Direction souhaite vraiment motiver les troupes, l'idéal toujours manquant est une bonne vision d'avenir pour l'établissement, à court comme à long terme...

Après notre intervention directe de juillet auprès du représentant de Bercy, le SNITM-FO s'est exprimé dans le même sens que toutes les OS pour souligner le paradoxe de ces louanges au moment où les biens minces mesures de reconnaissances sonnantes et trébuchantes pourtant inscrites au budget pour l'année 2013 se heurtent encore au fameux guichet unique (nébuleuse entre notre ministère de tutelle, celui du Budget et celui de la Fonction Publique). Le représentant du budget n'a pas osé cette fois la tactique de la chaise vide et la pression syndicale amplifiée depuis l'été s'est finalement traduite par une réunion à ce sujet... la veille au soir de ce conseil apparemment. Oui, monsieur le Président, FO est prêt à se rendre à un conseil d'administration toutes les semaines pour faire pression sur le guichet unique défaillant !

Le représentant du budget et le PDG nous annoncent clairement que les CIAV en retard (2012 et 2013) ont reçu définitivement l'accord pour une mise en paye dès que possible (avant les fêtes !?). Et que par conséquent la situation se débloquait pour 2014 : une mesure d'intéressement remplacerait ce CIAV (reste à savoir si c'est bien comme nous le souhaitons pour tout le personnel et avec un montant identique).

Un mince acquis, mieux que rien ; mais on nous dit également que les autres mesures théoriquement déjà acquises puisque budgétées posent encore problème de validation par la Fonction Publique : il s'agit des postes CUT complémentaires et de la revalorisation des montants ITS : la parole de l'Etat encore bafouée ??

NOTRE AVIS : reportez-vous aux publications spéciales du SNITM-FO pour les TSM et les ITM qui viennent de paraître. Pour les collègues des premiers grades, les 2% éventuels de revalorisation de l'ITS se traduiraient sur les fiches de paye par une augmentation comprise entre 15 et 20 €/mois pour un IT, entre 9 et 12 €/mois pour un TSM. Des sommes qualifiables d'aumône ! La reconnaissance orale ne peut servir de solde de tout compte ! Plus généralement, il n'est pas admissible que des mesures 2013 déjà budgétées fassent encore l'objet de palabres entre Bercy et la F(P)onction Publique avec les météo en otages au milieu : avec une mise en paye fin 2014 ou début 2015, nous (et particulièrement les plus jeunes d'entre nous, de plus en plus mal payés) avons l'impression d'abonder la trésorerie de l'établissement au grand détriment... de la nôtre !

Budget rectificatif n°2 :

Notre compte rendu de juillet l'annonçait déjà clairement : la loi de finances rectificative se traduit à Météo-France par une annulation en cours d'année de la subvention pour Service Public sans précédent (8,75 M€), d'où un résultat annoncé en déficit structurel et un très fort prélèvement sur fond de roulement (l'équivalent du bas de laine de l'établissement).

Notre avis :

FO dénonce évidemment ces coupes franches inédites en cours d'exercice. Nous avons rappelé que c'est la gestion trop prudente de la précédente Direction qui a permis ce « hold-up budgétaire ». En effet, Météo-France a été le parfait exemple du gestionnaire public qui suit à la lettre les directives de Bercy. En récompense, le budget ponctionne son bas de laine ! Franchement, les représentants du personnel espèrent maintenant de notre Direction une politique plus dépensière, si toutefois nos moyens humains nous le permettent. Car une fois les finances dans le rouge, il n'y a plus rien à prendre !

Par ailleurs, le contrôleur financier s'inquiète de recettes commerciales non réajustées dans ce BR2 alors que les rentrées sont effectivement un peu défaillantes (surtout pour les kiosques qui ont souffert de l'hiver dernier un peu trop clément et de piratages incontrôlés...). Ses doutes sont légitimes ! Car si le PDG évoque quelques bonnes surprises sur des contrats professionnels, nous savons bien que les recettes évoquées sont bien plus à venir en 2015 qu'effectives cette année. FO craint donc, au résultat final de 2014, un prélèvement sur fond de roulement bien plus important qu'estimé. Nous pensons aussi que cette tactique nous protège un peu mieux des annulations de crédits en cours d'exercice. Ainsi, la morale des finances publiques est affligeante : il y a une prime au mauvais élève !

VOTE = 6 contre : toutes OS, 11 Pour : Etat (1 administrateur était aux toilettes pendant le vote, de plus il semble que J-M Lacave considère comme acquis le vote de tous les administrateurs Etat... D'expérience, nous avons déjà vu des votes bien plus serrés que prévus !)

Modification du règlement intérieur du Conseil :

Il s'agit de permettre la transmission aux administrateurs des documents comptables en fin d'exercice avec un délai d'une semaine au lieu des 15 jours prévus au règlement, en utilisant la voie électronique. Cette demande est en fait une conséquence d'un décret bien plus large de novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP pour les intimes) : en bref, la comptabilité doit être bouclée au plus vite et les résultats d'un exercice annuel raccourci doivent être approuvés avant fin février par le Conseil.

Notre avis :

Le SNITM-FO a précisé qu'il avait bien du mal à approuver ces nouvelles règles comptables pour 2 raisons principales :

- *la pression qu'elles allaient exercer sur le personnel en charge de la comptabilité (sans compter le surcoût, par exemple au travers du logiciel SIREPA qui devra être adapté)*
- *un doute accentué sur la sincérité de comptes consolidés (c'est-à-dire incluant les comptes des filiales, déjà totalement opaques vus du personnel !) présentés en urgence...*

Les réponses apportées en séance (pas d'obligation de traiter simultanément les comptes de l'établissement et les comptes consolidés) nous ont conduits à une abstention plutôt qu'un vote contre. Mais nous serons très vigilants à ce que ces nouvelles règles ne soient pas un nouveau prétexte à l'absence de transparence des comptes des filiales que nous réclamons depuis toujours ! Sans jamais avoir accès aux comptes détaillés, particulièrement pour les filiales où MF est dominante (MF Régie, MFI ou Météorage), le personnel doutera encore et toujours de leur fonctionnement sans faille !

VOTE = 1 Abstention: FO ; 17 Pour : Etat, CGT, CFDT, Solidaires

Marchés publics :

1. Pacôme (stations automatiques Mercury)

Il s'agit de la déclinaison de l'accord cadre passé auprès de la société Stérela pour la fourniture des stations automatiques de notre réseau Radôme et de celui des Services de Prévisions des Crues. Le SNITM-FO a toujours soutenu ces investissements indispensables aux missions de base et continue donc logiquement à le faire via un vote favorable.

VOTE = Unanimité Pour

2. Gardiennage Météopole

Le renouvellement de la société qui s'occupe du gardiennage de la Météopole est bien plus délicat. Il pose en effet, comme à chaque fois qu'un marché public change de main, la question délicate des conséquences sociales sur le personnel employé par la société en question. La loi impose au nouveau prestataire de les embaucher s'ils le souhaitent, mais le problème vient du fait que l'on change le plus souvent de prestataire pour en choisir un moins disant, donc avec des conséquences potentielles sur les salaires et/ou les conditions de travail du personnel...

En l'absence d'informations réelles sur ces conséquences, nous laissons donc la Direction assumer le changement de société prévu à partir de janvier 2015.

VOTE = 3 Contre (Solidaires) ; 3 Abstention (FO, CGT, CFDT) ; 12 Pour (Etat)

3. Restauration Météopole

La question est pratiquement la même que la précédente. Le SNITM-FO regrette que la tentative effectuée il y a quelques années d'estimer la qualité « sociale » de l'entreprise retenue soit restée sans suites... Car nous pensons qu'on ne peut évacuer d'un revers de main la responsabilité de Météo-France vis-à-vis du personnel de ces entreprises « sous-traitantes ». Dans le cas particulier du restaurant toulousain, nous sommes très partagés entre la nouvelle (plutôt bonne) de l'éviction du prestataire historique et les inquiétudes légitimes du personnel en place dont l'effectif serait réduit de 2 personnes. Sans parler des collègues toulousains usagers dont l'avis est bien mal pris en compte et qui risquent d'apprécier modérément le fonctionnement prévu par le nouveau prestataire de caisses « automatisées »... Nous laissons toutefois la responsabilité du choix à la Direction via notre abstention.

VOTE = 5 Contre (Solidaires, CGT, CFDT) ; 1 Abstention (FO) ; 12 Pour (Etat)

4. Gestion des véhicules et achat de carburant

Le marché déjà attribué à ALD se verrait à l'été prochain assorti d'une option achat de carburant. C'est probablement une source d'économie à creuser face au « monopole Total », mais nous n'avons pas bien compris quel serait le futur fonctionnement pour les collègues en mission ! Bien pire encore, l'intermédiaire ALD nous avait été vendu comme une source d'économie pour l'entretien des véhicules de l'établissement. Un intermédiaire supplémentaire qui ferait faire des économies, ça se saurait ! Un vrai scandale plutôt, avec un surcoût prouvé pour Météo-France, des garagistes prestataires qui sont perdants et la disparition progressive des ouvriers d'Etat dont c'était le rôle. Dans une activité loin de notre cœur de métier et avec la disparition des moyens pour l'exercer, nous avons même posé la question provocatrice d'une sous-traitance complète de notre flotte automobile, mais nous sommes résolument contre un marché qui ne fait qu'engraisser un intermédiaire imposé !

VOTE = 1 Contre (FO), 17 Pour (Solidaires, CGT, CFDT, Etat)

Comité Scientifique (COMSI) :

Madame Cazenave, présidente du COMSI, et le directeur de la recherche Philippe Bougeault ont fait un exposé de la dernière réunion de ce conseil scientifique en mettant en valeur les thèmes abordés : modélisation et prévisions d'ensemble, changement climatique et rapport Jouzel, climat urbain. Le SNITM-FO se félicite que le conseil d'administration donne régulièrement place à la valorisation des recherches de haut-niveau auxquelles contribuent nombre de nos collègues. Nous nous associons résolument à la défense du rôle de Météo-France en ce domaine et au vœu du comité scientifique d'accentuer sa reconnaissance au niveau international.

Le prochain Conseil d'Administration se tiendra à St-Mandé le vendredi 28 novembre 2014

*Le matériel de vote pour les élections professionnelles à Météo-France est en cours de distribution.
VOTER est la meilleure manière de donner légitimité et poids à votre représentation syndicale !*